

LES SOLUTIONS ANTIROUILLE SOLUTIONS SPÉCIALISÉES

DX EXPRESS



PRIMAIRE D'ACCROCHAGE ET FINITION SATINÉE SPÉCIAL STRUCTURES ACIER EN PHASE SOLVANT



PROPRIÉTÉS : Protection anticorrosion renforcée. Sec 15 minutes. Bonne brossabilité. Excellente adhérence sur acier carbone et acier galvanisé.

DESTINATION : Charpentes, mécano-soudure, chaudronnerie, constructions métalliques, tôles prélaquées, etc...

CARACTÉRISTIQUES



Aspect :	Satin tendu, brillance 20
Teintes :	Toutes teintes sur commande
Liant :	Alkyde modifié phénolique
Densité :	1,52
Séchage :	30 mn
Recouvrable :	4 heures
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/i : 500 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 480 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	67 %
Extrait Sec Volume :	45 %
Rendement Moyen :	10 à 12 m ² / L environ pour 40 microns par couche Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
Conditionnement :	15 L - 3 L - 1 L

CONSERVATION : 20 mois en emballage fermé à l'abri du gel.
CLASSIFICATION AFNOR : Famille I Classe 4 a (NFt 36 005)

**TECHNIQUE
& SERVICES**
TOUTES VOS SOLUTIONS PEINTURE

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201. Se reporter systématiquement au DTU 59.1.

Application :

- Appliquer directement sur support préparé.
 - Les surfaces doivent être propres et dépoussiérées.
 - Les points de rouille doivent être recouverts de METO 9.
 - Sur galva neuf, dérochage au DEXOL, rincer, laisser sécher.
 - Sur pré-laqué, faire un essai au préalable ou décaper.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à +7°, maximum 30°C.

Matériel : Rouleau antigoutte 12 mm ou laine, brosse.

Pistolet airless dilution jusqu'à 15 % maximum, pression 100 à 160 bars. Buse 517.

Nettoyage : D8500

Dilution : Prêt à l'emploi.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Dangereux : respecter les précautions d'emploi.

Cette fiche a été établie et corrigée le 09/02/21. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.